





ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

2^{NDE} GT – BAC STI2D

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- Fiche de renseignements dûment complétée et signée (facultatif si vous avez validé l'inscription sur les Téléservices)

Les courriels et numéros des téléphones portables de l'élève ET des responsables légaux doivent OBLIGATOIREMENT être renseignés. Les informations du lycée sont essentiellement envoyées par courriel.

- Fiche de suivi « Vie scolaire » dûment complétée et signée
- Fiche de renseignement intendance et d'inscription à la restauration. Joindre un RIB
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève recto/verso
- Attestation de recensement (si l'élève a plus de 16 ans)
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (si effectuée)
- Attestation d'assurance scolaire
- Fiche infirmerie dûment complétée et signée
- Fiche d'urgence dûment complétée
- Photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé

Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un handicap susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, vous pourrez expliquer la situation à l'infirmière le jour de l'inscription sinon, veuillez lui adresser un courrier explicatif. Tous les documents destinés à l'infirmière devront être remis sous enveloppe fermée.

Numéro de sécurité sociale (ou NIR) <u>DE L'ÉLÈVE</u> à demander à votre centre de sécurité sociale.

Attention ce n'est pas le numéro de sécurité sociale du parent dont nous avons besoin (vous, vous le couvrez pour le risque Maladie et là il s'agit du risque Accident de travail). Ce numéro ne servira que si l'élève est accidenté en atelier, EPS, stage, trajet domicile-stage.

Vous pouvez demander l'attestation de droit à l'assurance maladie des parents où apparaît le numéro de sécurité sociale de l'enfant : sur www.ameli.fr

Ou contacter votre caisse de sécurité sociale si différente (RSI, MSA, MGEN,...).

- **3 photos d'identité** : une pour le dossier d'inscription, une autre pour le dossier infirmerie et la 3^{ème} sera collée sur le carnet de correspondance à la rentrée *(mettre nom, prénom et classe de l'élève au verso de <u>chaque photo</u>)*
- Exeat obligatoire à demander à l'établissement d'origine pour les élèves changeant d'établissement
- <u>Pour les parents divorcés</u> un extrait du jugement précisant qui a la garde de l'enfant (uniquement la page qui mentionne le parent qui a la garde de l'enfant)
- Si vous formulez une demande d'inscription à l'internat, veuillez compléter le dossier que vous trouverez soit sur notre site internet, soit en pièce jointe et fournir une enveloppe timbrée portant vos nom et adresse pour l'envoi de la réponse
- Si vous n'autorisez pas le droit à l'image, joindre obligatoirement un courrier à l'attention de Mme le Proviseur.
- Adhésion pour l'association sportive et la maison des lycéens à compléter et signer : joindre un chèque de 20 € en règlement (adhésion facultative)







FICHE D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Coller une photo de l'élève

INFORMATIONS (CONCERNANT L'ÉLÉVE :			
NOM :	Prénom : _			
□ Dispositif FSE □ CA Spécialité :	PRO □ 1 ^{ère} BAC PRO □ T ^{ale} BAC PRO AP CRM 1an □ 2 ^{nde} GT □ 1 ^{ère} STI2D □ Espagnol - LV 2 <i>(uniquement pour les c</i>	□ T ^{ale} STI2D		
	le de l'élève :de l'élève :			
DERNIER ÉTABLIS	SEMENT FRÉQUENTÉ :			
	e □ 2022-2023 □ Autre année scolaire <i>(_l</i>	,		
Ville :	Code Postal :	Académi	e :	
	Spécialité :			renti
Régime souhaité en 1	1 ^{er} voeu :			
□ Externe	☐ Demi-pension 4 jours (repas du lundi, mardi, jeudi et vendre		pension 5 jours s du lundi au vendredi)	
☐ Interne 4 nuits (repa	as compris) ☐ Interne 5 nuits (re	epas compris) 🌮 Dossier	à compléter si demande d'internat	

DROIT À L'IMAGE:

□ Externe

(Nuits du lundi, mardi, mercredi et jeudi)

Vous autorisez votre enfant à poser sur la photographie de classe *(achat non obligatoire)* : OUI Vous autorisez la prise de photos ou de vidéos de votre enfant dans le cadre d'activités

Régime souhaité en 2nd vœu (si régime internat sur liste d'attente ou refusé) :

(repas du lundi, mardi, jeudi et vendredi)

☐ Demi-pension 4 jours

ponctuelles en lien avec le lycée :

<u>Si vous n'autorisez pas</u> votre enfant à poser sur la photographie de classe et/ou d'être pris en photos ou vidéos dans le cadre d'activités ponctuelles en lien avec le lycée (diffusion sur le site du lycée, les réseaux sociaux, journaux,...), merci de joindre au dossier d'inscription un courrier à l'attention de Mme le Proviseur.

(Nuits du dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi)

☐ Demi-pension 5 jours

(repas du lundi au vendredi)

ASSURANCE SCOLAIRE:

AGGOTATOL GOGLANTE.
Nom et adresse de la compagnie d'assurance :Numéro de police :

J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs et certifie exactes les informations renseignées sur cette fiche.

Le	Signature de l'élève majeur ou des responsables légaux si mineur
	orginature de l'eleve majeur ed des responsables regaux si minieur

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire: 2023-2024

Formation :	Classe :
Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remp	lir la fiche
IDENTITE DE L'ELEVE	
Nom de famille * :	Sexe: F M
Nom d'usage * :	
Prénom 1 *: Prénom 2 :	
Commune de naissance :	
Pays de naissance :	
Nom de famille : nom de naissance, obligatoire Nom d'usage	: uniquement pour le nom d'époux/épouse s la forme JJ/MM/AAAA
REPRESENTANT LEGAL *	A contacter en priorité : 🗌
Lien avec l'élève * :	Civilité : Mme ☐ M. ☐
Nom de famille :	
Nom d'usage :	
	(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)
Adrossa	
Code postal : Commune : @ Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique	_
domicile :	🖀 travail :
mobile:	
Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature la scolarité de l'élève. Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fra élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, as	trie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur,
REPRESENTANT LEGAL *	A contacter en priorité :
Lien avec l'élève * :	
Nom de famille :	
Nom d'usage :	
Profession ou catégorie socio-professionnelle :	(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)
Adresse:	
Code postal : Commune :	
Pays: @ Courriel:	_
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique	
★ domicile : ★ mobile :	★ travail: J'accepte de recevoir des SMS:
M IIIUDIIC.	J accepte de l'ecevoir des sivis .

PERSONNE AYANT LA	CHARGE EFFECTIVE DE	L'ELEVE *	A contacter en priorité : 🗌
Lien avec l'élève * :			Civilité: Mme □ M. □
Adresse :			
adomicile:		🖀 travail :	
mobile :			oir des SMS :
héberge l'élève sur décision de justic Le <i>lien avec l'élève</i> est à choisir parm	e ou avec l'accord des parents, et elle est	t responsable de l'obligation sc fratrie (sœur, frère), autre mer	nbre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur,
COORDONNEES DE L'I	ELEVE		
☐ L'élève habite chez * :			
☐ Possède sa propre adres	200 * 1		
Code postal :			
@ala:la .			
	seul responsable parmi les représentant		arge, même dans le cas où l'élève habite chez ses
deux parents, ensemble ou séparéme			
E cieve possede sa propre auresse.	dans de das aniquement, rempiii les chai	mps auresse, code postar, com	mune et pays.
AUTRE PERSONNE A	CONTACTER		
Lien avec l'élève * :			Civilité: Mme □ M. □
Nom de famille :			
adomicile:		🖀 travail :	
mobile:		J'accepte de recev	oir des SMS :
	ni : mère, père, ascendant (grand-parent), eurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur		mbre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, ex. : beau-parent)
Je certifie l'exactitude des info	ormations renseignées ci-dessus.		
Date : / /		Signature :	







Lycée Technologique & Professionnel

24, rue du Collège Technique – BP 114 – 33290 BLANQUEFORT Tél.: 0556955880 Télécopie : 0556955

Tél: 0556955880 Télécopie : 0556955882
Courriel service « Vie scolaire » – <u>vie-scolaire1.0330018r@ac-bordeaux.fr</u>

FICHE DE SUIVI « VIE SCOLAIRE »

2023-2024

Élève :				
Classe:				
Coordonnées téléphor	niques parents / tuteur :			
emails parents / tuteu	r:			
Portable de l'élève :		email :		
Régime : □ DP				
Autorisation droit à l'i				
Madame, Monsieur, Chers parents,				
Afin de mieux suivre la Merci de la renseigner	scolarité de votre enfant,	nous avons mis en p	lace cette fiche de s	uivi.
1 – Scolarité				
	arité, indiquez les matiè pins) et celles où il réussi	-	votre enfant avait	le plus de difficultés (ou
Matières « - »		Matie	ères «+»	
Projet d'orientation				
Comment votre fils/ PsyEn/COP, CIO, O		et d'orientation (av	vec quelles personi	nes : professeur principal
	2 7 0 :			
Est-ce son premier v Si « non », quel était	œu ? Oui son premier vœu d'orier	☐ Non ntation?		
que vous jugez utiles	de nous communiquer	? 🗖 Oui	□ Non	fait face à des difficultés
S1 « oui », pouvez-vo	ous ou souhaitez-vous les	s mentionner ?	□ Oui □	l Non

A-t-il fait l'objet d'un protocole spécifique ? :	□ PAI	\square PAP	\square PPS	☐ Aucun
A-t-il bénéficié d'un « Aménagement des Epreuve Si « oui » pouvez-vous nous indiquer les modalité			□ Non	
Est-il/elle boursier.ère ? ☐ Oui ☐ Non Si « oui », avez-vous fait, auprès de son collège, la	a nouvelle dem	ande de bourse	e pour le lycé	e ? □ Non
Si « non », avez-vous fait une demande de bour collège ?	rse pour cette	année scolaire		
			□ Oui	□ Non
2 – Milieu familial & de vie				
Fratrie : votre enfant est-il: ☐ fils/fille unique	☐ frères & s	œurs Frère	s : Sœur	rs:
Parents : ☐ Mariés ☐ Vivant maritalement ☐ Ne souhaite pas renseigner ce point	☐ Divorcés	☐ Séparés	☐ Autre	
A la maison : Votre fille/fils a-t-elle/il				
- Une chambre, ou espace personnel, tranc	uille pour effect	uer son travail :	scolaire ?	
☐ Oui	☐ Non	☐ Ne souhait	e pas renseign	er ce point
- Un ordinateur de bureau ou portable ?				
☐ Oui	☐ Non	☐ Ne souhait	e pas renseign	er ce point
 Une connexion internet correcte soit rése 	au maison soit f	orfait téléphone	e portable ?	
☐ Oui	■ Non	☐ Ne souhait	e pas renseign	er ce point
 Une aide au travail scolaire (parents, frère 	es ou sœurs, aut	re personne) ?		
☐ Oui	■ Non	☐ Ne souhait	e pas renseign	er ce point
- Suffisamment autonome dans son travail	scolaire ?			
☐ Oui	□ Non	☐ Ne souhait	e pas renseign	er ce point
- Suffisamment rigoureux.se et organisé.e ?	?			
☐ Oui	☐ Non	☐ Ne souhait	e pas renseign	er ce point
3 – Projet futur :				
Même si cela lui semble lointain, votre fille/fi d'études après le lycée – vers quel métier, etc)		ijà une idée d	le son projet	futur (poursuite
Personne à prévenir en cas d'urgence :				







FICHE DE RENSEIGNEMENT INTENDANCE et

INSCRIPTION À LA RESTAURATION

Année scolaire 2023-2024

Régime souhaité lors de l'inscription en JUIN	*Dans le cas ou votre enfant serait sur la liste d'attente ou refusé à l'internat, lors de la commission de juillet, émettre un 2 ^e vœux.				
EXTERNE	EXTERNE				
DEMI-PENSION (DP)	DEMI-PENSION (DP)				
> 4 JOURS (Repas du Lundi, mardi, jeudi et vendredi midi)	> 4 JOURS □				
> 5 JOURS (Repas du lundi au vendredi midi)	>5 JOURS □				
INTERNAT (INT)*					
➤ 4 NUITS (Lundi, mardi, mercredi et jeudi)					
> 5 NUITS (Dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi)					
IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE					
Nom – Prénoms :	Classe				
Né(e) le :àà					
SCOLARITÉ ANNÉE PRÉCÉDENTE					
Classe:					
Etablissement :	ommune :				
L'Elève était-il *Boursier ? C	Oui 🔲 Non 🗖				
L'élève a-t-il perçu l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ?	Oui 🔲 Non 🖵				
RESPONSABLE QUI PAIE ET PERCOIT LES AIDES (Nom et l	Prénom identique à celui du R.I.B donné au verso)				
Je soussigné(e), M	,				
Né(e) leà	N° Département :				
Responsable financier de l'élève, inscrit mon enfant pour l'année s	colaire 2023-2024 :				
Adresse:					
Tél. Domicile :Port	able :				
Adresse mail (obligatoire) pour envoi des factures « <u>l'Avis des sommes à payer</u> » ou reversement éventuel « <u>l'Avis des</u>					
sommes à percevoir » via OP@LE :					
Autorise le passage à la restauration par système de reconnaissance Je refuse l'enregistrement reconnaissance du contour de la d'une carte pour toute la durée de la scolarité. (Remplacement	main, je joins une Photo d'identité pour l'attribution				

^{*} L'inscription à l'internat ne sera définitive qu'après l'accord de la commission (mi-juillet).

COLLER OU SCOTCHER OBLIGATOIREMENT UN R.I.B CI-DESSOUS
NOM-PRENOM-CLASSE DE L'ELEVE :
Agence Bancaire :
IBAN: FR Bic
RIB
(Relevé d'Identité Bancaire)
Le RIB transmis doit être celui de la personne = <u>même nom et prénom</u> qui s'est inscrit comme payant les factures <u>et</u> percevant les aides
Le RIB ne sera utilisé que pour des reversements éventuels aux familles (bourses, remboursements, etc)
➤ <u>Modalités de paiement</u> : le paiement peut être effectué soit De préférence et en priorité par Télépaiement (=Carte bancaire en ligne) sur https://www.ac-bordeaux.fr/teleservices avec les codes parents remis en début d'année par le lycée. Le télépaiement est le moyen le plus sûr (grande traçabilité) et le plus rapide pour payer les factures.
 A défaut le lycée accepte les paiements : Par virement bancaire, chèques, espèces (voir les modalités sur les Avis des Sommes à Payer) Pas de prélèvement automatique possible au Lycée Léonard de Vinci (l'autorisation que vous recevrez avec la facture ne concerne pas le Lycée Léonard de Vinci)
AIDES FINANCIERES CONCERNANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
<u>La demande de bourse nationale de Lycée</u> se fait de de Mai à Juillet soit :
► En ligne sur « Educonnect » ou « France Connect » ;
▶ Papier dans l'Etablissement ou l'élève est actuellement inscrit.
Pour plus de renseignements : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee.
Avez-vous fait une demande de bourse pour cette année scolaire ? Oui Non (Si oui assurez-vous d'avoir imprimé ou reçu un accusé de réception du dépôt du dossier de votre demande de bourse de Lycée).
<u>Aide de la Région Nouvelle Aquitaine</u> :

Date, le Signature (Obligatoire)

« l'Attestation de Paiement CAF » à la rentrée scolaire.

Pour bénéficier de cette aide vous devez justifier d'avoir reçu l'Allocation Rentrée Scolaire. Pour cela vous devrez joindre

Fonds Social Lycéen : contacter l'assistante sociale ou dossier à retirer au service intendance ou à demander par mail







Inscriptions Année Scolaire 2023/2024

Documents à fournir pour l'infirmerie

- La fiche confidentielle d'Infirmerie
- La photocopie des Vaccinations :
 - Le DTP (diphtérie/tétanos/polio) est obligatoire.
 - votre enfant doit avoir eu un rappel vers 12 ans.
 - Ces vaccinations à jour sont indispensables pour pouvoir aller en atelier, le médecin scolaire les revérifiera lors de la visite d'aptitude aux travaux réglementés.
 - Le Vaccin ROR (rougeole/oreillons/rubéole) est fortement recommandé. Votre enfant doit avoir reçu 2 injections. Ces maladies peuvent être graves à l'âge adulte.

Si ce n'est pas le cas, merci de bien vouloir **mettre à jour ces vaccinations** avec votre médecin et nous faire parvenir la photocopie dès la rentrée.

- Le Numéro de Sécurité Sociale de votre enfant (et non le votre)
 - o Il sera indispensable pour toute déclaration d'accident (au lycée ou en stage)
 - Vous le trouverez sur l'attestation de droits de la CPAM (<u>www.ameli.fr</u>)
 - o II devra être noté sur la fiche d'urgence Infirmerie
- <u>L'ordonnance et les médicaments</u> dont votre enfant pourrait avoir besoin (en cas de migraines, asthme, allergie, règles douloureuses...)
 - Les élèves ne doivent pas avoir de médicaments sur eux sans autorisation de l'infirmière, même à l'internat.
 - o Les médicaments seront entreposés à l'infirmerie et/ou à l'internat
 - o En cas de PAI, un document vous sera remis par l'infirmière, il devra être rempli avec le médecin qui suit l'enfant et être rapporté à l'infirmerie à la rentrée.
- <u>Le questionnaire médical et le document « Esculape » (Uniquement pour les élèves de CAP et BAC PRO)</u>
 - Ces documents seront demandés par le médecin scolaire lors de la visite d'aptitude aux travaux réglementés.
 - Les élèves qui n'auront pas rendu ces formulaires (ainsi que les vaccinations) seront privés d'atelier jusqu'à ce que les documents soient fournis.
- Les PAP, bilans orthophoniques et autres documents pour les aménagements d'examens.
- Les certificats médicaux pour les dispenses de sport et / ou d'atelier
 - Si votre enfant est blessé ou subit une intervention chirurgicale en cours d'année, pensez à demander à votre médecin d'établir un certificat médical pour justifier les absences en EPS et parfois aussi en atelier. Ce document devra être présenté à l'infirmière qui validera les absences sur Pronote.

NOM:	PRENOM:	CLASSE:
Date de naissance :	Téléphone de l'élève	
INTERNE DEMI PENSIONNA ADRESSE	AIRE EXTERNE	
Mail des parents :		
N° SECURITE SOCIALE (celui de l	l'élève) OBLIGATOIRE pour les déclarations d'accident : PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENC	
NOM PRENOM		
LIEN DE PARENTE		
TEL PORTABLE		
TEL TRAVAIL		
TEL DOMICILE		
DATE DU DERNIER VACCIN DTP: .	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	igatoire pour la visite medicale de demando travaux réglementés)
TRAITEMENT OCCASIONNEL :		
occasionnel, <u>merci de bien vou</u>	à conserver ses médicaments sur lui, même à l'interna uloir adresser à l'infirmière une ordonnance récente et	: les médicaments prescrits dans une

besoin.

L'an de	ernier, votre enfant b	énéficiait-il:	Pour quelle(s) ra	ison(s)?	
	d'un PAI				
	d'un PAP				
	d'un PPS				
a-t-il b	énéficié d'aménagen	nents aux examens :	oui 🗆	non 🗆	
Votre	enfant a-t-il:				Pour quelles raisons?
un su	iivi orthophonique		oui	non	
un su	ıivi par un psychologı	ue ou un psychiatre	oui	non	
un รเ	uivi par un médecin s	pécialiste	oui	non	
un su	uivi par un(e) éducate	eur(trice)	oui	non	

Observations et recommandations particulières concernant la santé de votre enfant et pouvant avoir un retentissement sur sa scolarité

<u>DISPENSES DE SPORT ET/OU D'ATELIER</u>: Le certificat établi par le médecin est à déposer rapidement à l'infirmière qui validera la dispense sur PRONOTE. Les dispenses supérieures à 3 mois nécessitent un document particulier à demander à l'infirmière.

Si votre enfant est malade, merci de faire le nécessaire auprès de votre médecin. L'infirmière n'est pas en mesure de remplacer le médecin traitant et n'est pas autorisée à donner des médicaments sans avis médical. Vous serez donc appelés pour venir chercher votre enfant. Cette <u>consigne est surtout valable</u> pour les élèves internes.

En cas d'urgence, un élève blessé est transporté par les services d'urgence vers l'hopital le plus adapté. La famille est immédiatement prévenue par nos soins. Un jeune mineur ne peut sortir de l'hopital qu'accompagné d'un représentant légal. Au cas où je ne pourrais pas accompagner mon enfant, j'autorise le service d'urgence à prodiguer les 1 ers soins.

Signature des parents

Signature de l'élève

LP LEONARD DE VINCI

24 RUE DU CLG TECHNIQUE 33290 BLANQUEFORT

RNE établissement : **0330018R** Année scolaire **2023-2024**

Eicho d'urgono	
iche d'urgenc	DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire Identité de l'élève
Nom :	identite de l'eleve
Prénoms :	
	Sexe (M ou F) ·
Né(e) le :	:
Nationalité :	
	Scolarité de l'année en cours
MEF:	Division:
Régime :	Date entrée :
	Scolarité de l'année précédente
MEF:	·
Etablissement : $_$	
Commune : _	
Date de fin de sc	olarité dans l'établissement :
	Représentant légal
Nom :	Responsable à contacter en priorité (O ou N) :
Prénom :	
Adresse :	
	Code postal :
	Commune :
a dom. :	Pays : *** travail : ***********************************
uom	
N.I. a. a. a.	Représentant légal
Nom : Prénom :	Responsable à contacter en priorité (O ou N) :
Adresse :	
Auresse	Code postal :
	Commune :
	Pays:
a dom. :	travail :
	Personne à contacter
Nom :	
a dom. :	travail : 🋣 travail :
	Autres renseignements
NIO at a disagna di	•
n' et auresse di	ı centre de sécurité sociale :
No at adresse de	e l'assurance scolaire :
iv et auresse de	- rassurance scolaire
En cas d'urgence un	i élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux
adapté. La famille es	t immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pou
les élèves internes, s	elon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.
	Informations complémentaires
Date du dernier rapp	el antitétanique :
Observations particu	lières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions
particulieres a prendi	re) :(poursuivre au verso si besoin)
NOM, adresse et n° (de téléphone du médecin traitant :

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

ADHÉSION 2023-2024

L'adhésion permet des rencontres UNSS, l'organisation de sorties, de soirées et d'activités sportives tout au long de l'année gratuitement ou à des tarifs préférentiels.

ÉLÈVE

Nom: Prénom: Né(e) le: Classe:

Téléphone portable :

RESPONSABLE

Nom : Adresse : Téléphone :

Signature du responsable légal :

Merci de joindre ce bulletin au dossier d'inscription, accompagné d'un **chèque de 20€** à l'ordre de l'AS du lycée Léonard de Vinci avec **le nom et la classe de** l'élève inscrit au dos.

Cette adhésion vaut pour autorisation parentale lors des sorties organisées le mercredi après-midi.

Deux associations ouvertes à toute la Communauté Scolaire

Régies par la loi 1901, la MDL et l'AS sont juridiquement organisées autour d'un bureau. Le bureau a pour mission de définir les orientations et de veiller à la mise en place des activités. Une assemblée générale annuelle élit le bureau, valide le budget et les activités.

Composition du bureau de la MDL

Chaque membre du bureau est un élève volontaire de 16 ans ou plus secondé par plusieurs adultes (CPE, AED et animateurs de la structure)

Composition du bureau de l'AS

Chaque membre du bureau est un enseignant d'EPS secondé par des élèves volontaires

Deux animateurs et des élèves volontaires gèrent la MDL: Une équipe de deux animateurs encadrent et accompagnent la mise en place d'activités et de projets avec l'aide d'élèves volontaires.

Les enseignants d'EPS gèrent l'AS: Ils encadrent des séances d'entraînements et accompagnent les équipes inscrites en compétitions UNSS (chaque année en futsal, tennis de table, Raid, Surf,).

Les objectifs

L'objectif principal **de la MDL** est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener.

L'objectif principal **de l'AS** est de proposer aux élèves des rencontres sportives dans le respect de chacun quel que soit son niveau de pratique.



LA MAISON DES LYCÉENS

ET

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Associations Loi 1901

24, rue du Collège Technique 33290 Blanquefort

Tél: 05.56.95.58.80

courriel: ce.0330018r@ac-bordeaux.fr

Poste: 6075 (MDL) Poste: 6034 (Gymnase)

La MDL : Un Lieu d'Échange Pour Tous

La Maison des Lycéens est un lieu d'écoute, d'échanges et de création pour tous. Tous les élèves peuvent s'y impliquer tout au long de l'année, autour d'activités.

Lieu de convivialité avant tout, les élèves peuvent se retrouver à la MDL en dehors des heures de cours, autour du café associatif.

La MDL est ouverte du lundi au vendredi et placée sous la responsabilité partagée des animateurs et des élèves investis. Les horaires sont aménagés afin que tous les élèves bénéficient de ce lieu d'accueil. Il est notamment accessible pour les internes, en fonction des disponibilités, en fin de journée et/ou en début de soirée.

Les Activités

Les élèves peuvent organiser des activités au sein de la MDL : club de slam, de musique, tournoi de pingpong, jeux de société...

Les élèves participent à la gestion du café associatif, afin d'en faire un lieu convivial et accueillant.

Pour les internes, des activités sont proposées chaque mercredi après-midi avec les élèves et les animateurs : futsal, karting, expos, cinéma...Les élèves organisent des projets, s'investissent dans des actions régulières au sein de la MDL .

LES SOIRÉES: Des sorties aux Colonnes de Blanquefort sont proposées afin de permettre à nos élèves d'accéder facilement à leur environnement culturel et de contribuer à leur épanouissement. Des soirées peuvent être ponctuellement organisées autour de thématiques, lors des veilles de vacances scolaires.

Vous voulez faire du sport au lycée ? Venez à l'AS!

Les professeurs d'EPS vous proposent de participer selon vos disponibilités aux activités suivantes :

- · Des entraînements entre 12 et 14 heures.
- · Des entraînements le soir de 18h à 19h.
- · Des rencontres UNSS le mercredi de 13h30 à 16h30.

Tout ceci est possible avec l'adhésion ci-jointe et pour toutes les activités (principalement: futsal, tennis de table, rugby, bad, surf, fitness...).

Engagement du sportif

Je m'engage à:

- · Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi
- · Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ses décisions.
- · Respecter les installations et les transports mis à ma disposition
- · Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur
- · Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année
- · Respecter ce contrat et à représenter le mieux possible, ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville lors de toutes les manifestations sportives.

Fait à	le
--------	----

Signature de l'élève:

INFORMATION

L'adhésion à la Maison des Lycéens et à l'Association Sportive ne revêt pas de caractère obligatoire lié à l'inscription.

Ces associations fonctionnent avec un budget indépendant de celui du lycée. L'adhésion est sa principale source de revenus.

Conformément à la circulaire n° 88-201 du 10 août 1988 et suite aux délibérations du conseil d'administration et de l'assemblée générale de chaque association, l'adhésion facultative s'élève lannuellement à **la somme de 20€** libellé l'ordre (chèque à l'association sportive du lycée des métiers Léonard de Vinci)